

DÉBATS - TRIBUNES

TRIBUNE

Social : « Les deux chantiers pour l'emploi d'ici à la fin du quinquennat »

L'expert en stratégies sociales Nicolas Bourgeois et l'avocat Alexandre Lamy plaident, dans une tribune au « Monde », pour une gestion locale concertée du marché de l'emploi et pour une participation accrue des salariés à la gestion sociale de l'entreprise.

Publié le 02 août 2021 à 07h00 | Lecture 4 min.

Offrir l'article

Article réservé aux abonnés

Tribune. Praticiens des ressources humaines, nous plaillons pour initier deux chantiers en faveur de l'emploi d'ici à la fin du quinquennat : rapprocher l'offre et la demande d'emploi à l'échelon des bassins de vie ; mieux valoriser le travail dans l'entreprise. Nul ne sait quelles compétences seront nécessaires pour porter des emplois qui ne sont pas encore dessinés.

Selon l'Institute for the Future, 85 % des emplois de 2030 n'existent pas encore. Dans le même temps, les pénuries de compétences sont réelles : 44 % des entreprises exprimaient des difficultés de recrutement en juin, contre 33 % en mai selon la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France. Pour autant, le chômage reste important et devient donc « paradoxal », conséquence de l'inadéquation entre les ressources disponibles et les besoins.

Seules les entreprises sont en mesure de formuler des hypothèses sur ce que pourraient être leurs besoins en emplois et compétences futurs. Mais elles sont peu nombreuses à établir ce type de projection. Il existe bien des dispositifs législatifs incitatifs, par exemple l'obligation triennale de négocier sur la gestion des emplois et des parcours professionnels. Mais ce n'est pas suffisant.

Importance de la proximité territoriale

La situation actuelle peut se résumer ainsi : les entreprises conduisent des exercices d'anticipation dans une seule logique de conformité légale. Les branches professionnelles produisent des études nationales et sectorielles qui ne trouvent pas de solution pratique localement. Les administrations d'Etat font de même, pour l'essentiel, bien que quelques dispositifs récents pour favoriser l'insertion des plus jeunes aient été lancés.

Or, l'efficacité de la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi repose sur la proximité territoriale. Mais les collectivités locales n'ont aucune visibilité sur les travaux conduits par le secteur privé. Elles tentent parfois de mettre en place des dispositifs de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi par des aides à la mobilité et à la formation, mais elles interviennent trop tardivement. Leurs résultats sont donc très limités.

Pire, les efforts entrepris pour répondre en temps réel au décalage entre l'offre et la demande d'emploi ont un coût disproportionné au regard de leurs bénéfices. Pour résoudre les tensions sur le marché du travail, nous proposons donc la mise en place de « plates-formes locales de convergence pour l'emploi ».

La confiance entre les acteurs

Il s'agirait de confier aux collectivités de proximité que sont les établissements publics de coopération intercommunale (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, etc.), la mission de faire converger l'offre et la demande de travail sur leur territoire.

Ceci en associant tous les acteurs : le service public de l'emploi (Direccte, Pôle Emploi, AFPA, Unedic) qui dispose des données concernant les demandeurs d'emploi, les DRH des entreprises présentes sur le territoire, les syndicats d'employeurs et branches professionnelles actives sur ce même territoire, les principaux acteurs de la formation professionnelle, publics comme privés.

La confiance entre les acteurs qui y participent est la clé, tant la qualité des informations partagées est primordiale dans la démarche. Des méthodologies efficaces existent et peuvent être mises en œuvre, par exemple, à travers un appui-conseil financé par les régions.

Le lieu de création de valeur

Inscrite dans un territoire, l'entreprise est également le lieu de création de valeur. Nous proposons de refondre les dispositifs de valorisation du travail dans l'entreprise, en mettant en place un dispositif d'épargne salariale unique et en renforçant l'implication des salariés dans les décisions de l'entreprise.

Lire aussi | [La France, pionnière de la bonne gouvernance](#)

La participation, composante de l'épargne salariale permettant de redistribuer une part du bénéfice, est aujourd'hui conçue comme une stricte obligation légale, liée à un franchissement de seuil d'effectifs. Elle n'a pas été modifiée depuis une ordonnance de 1967, et se trouve aujourd'hui inadéquate aux réalités économiques et sociales.

Nous proposons la fusion des deux dispositifs d'épargne salariale existants – intéressement et participation – dans un mécanisme unique d'épargne salariale plus souple et basé sur le régime de l'intéressement, pour conquérir les TPE PME et en faire un véritable outil de versement de dividendes du travail.

Une gouvernance plus ouverte de l'entreprise

Mieux valoriser le travail passe aussi par l'introduction de plus de démocratie dans l'entreprise, qui n'est pas non plus épargnée par la crise actuelle de l'engagement. Le taux de syndicalisation en France est l'un des plus faibles de l'OCDE, ne dépassant jamais 11 % depuis 1987. Selon la direction de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, seules 44 % des entreprises de 10 salariés ou plus ont une instance représentative du personnel, et parmi elles, seules 12 % disposent d'un délégué syndical.

Lire aussi | [Les dirigeants face à leurs nouvelles « missions »](#)

L'entreprise est donc, elle aussi, le théâtre d'une crise de l'influence concrète de ses institutions et de son fonctionnement, d'un rejet de ses corps intermédiaires, alors même que la négociation collective est le principal levier de définition de la politique sociale.

Par ailleurs, la pandémie conduit à une nouvelle lecture de la création de valeur dans l'entreprise, en revalorisant l'importance des métiers opérationnels, dits de « deuxième ligne », et en renforçant les exigences d'autonomie des salariés. La gestion de l'incertitude liée à la crise passe par une gouvernance plus ouverte de l'entreprise, basée sur la confiance.

Pour la rénovation du dispositif d'expression des salariés

Pour cela, il est nécessaire de rénover le dispositif d'expression directe et collective des salariés. Cet instrument de démocratie directe gagnerait en efficacité en s'inscrivant dans une dynamique de reconnaissance d'un pouvoir de choix et d'action du salarié sur les sujets de politique sociale.

Adossée à la négociation collective, il en permettrait un exercice plus pertinent et pragmatique. Il favoriserait non seulement la cohésion au sein du collectif, mais aussi la reconnaissance du salarié en tant que partie prenante véritable du projet d'entreprise.

Cela permettrait sans doute de susciter de nouvelles vocations de représentation du personnel. La fin du monopole syndical au premier tour des élections professionnelles y aiderait largement. Il s'agit ainsi de positionner les ressources humaines au cœur des enjeux territoriaux et au centre des décisions de l'entreprise.

Le Monde

Contribuer Offrir l'article

Nos lecteurs ont lu ensuite

Passage sanitaire en entreprise : mode d'emploi d'un flou juridique

L'application de la loi prévoyant l'extension du passe sanitaire auprès des travailleurs soulève un certain nombre d'interrogations. Sont concernés les salariés des établissements recevant du public.



Résidences secondaires : attention aux assurances que vous souscrivez

Les multirisques habitation n'offrent pas les mêmes garanties selon qu'elles couvrent une résidence principale ou secondaire. Pour éviter les mauvaises surprises, examinez votre contrat à la loupe.



Le travail post-Covid : « Personne ne s'est occupé des plantes ! »

CHRONIQUE. « Retour à l'employeur » (3/6). Depuis un an et demi, la pandémie a distendu les liens avec le lieu de travail. Ceux qui reviennent en septembre risquent d'être sacrément dépayés. Heureusement, notre chroniqueuse prépare le terrain. Cette semaine, les plantes vertes tirent la langue.



La voiture électrique, défi industriel et sociétal

Pour lutter contre le dérèglement climatique, l'automobile électrique doit rapidement remplacer la voiture à moteur thermique. Révolution pour les constructeurs européens, cette accélération va aussi bouleverser les équilibres sociaux.



La relocalisation des cycles Mercier, stoppée par l'Etat, tourne au fiasco dans les Ardennes

La préfecture a annoncé le retrait de l'Etat de ce projet censé redynamiser un territoire sinistré. Elus locaux et citoyens abasourdis devaient se rassembler, mardi 3 août, en signe de protestation.



Mort à 92 ans de Jacques Fournier, ancien président de Gaz de France et de la SNCF

Ce défenseur convaincu du service public fut secrétaire général du gouvernement (1982-1986) lors du premier septennat de François Mitterrand, avant de prendre successivement la tête des deux entreprises publiques.



L'amende européenne aux constructeurs automobiles constitue une « décision courageuse et juste »

L'économiste Mathias Reynaert montre, dans une tribune au « Monde », que le coût sanitaire et environnemental de la collusion entre BMW, Daimler et Volkswagen pour enfreindre les normes de pollution justifie largement le montant de l'amende infligée.



« OSS 117 : alerte rouge en Afrique noire » : en voulant moquer le politiquement correct, l'agent secret rate sa cible

Nicolas Bedos signe le troisième volet des aventures d'Hubert Bonisseur de La Bath.



La chaîne C8 provoque la polémique en diffusant un film contre le droit à l'avortement en prime time

« Unplanned », une fiction américaine de 2019, relate le revirement d'une ancienne cadre du planning familial devenue militante anti-avortement et contient une scène d'avortement trompeuse.



L'affaire Jérôme Laronze » : le parcours tragique d'un éleveur charolais déterminé à sortir du « circuit »

« L'affaire Laronze » : destin de paysan (1/6). Florence Aubenas, grande reporter au « Monde », retrace la vie d'un jeune éleveur bio de Saône-et-Loire tel lors d'une intervention de la gendarmerie, en mai 2017, à la suite de divers contrôles sur son exploitation. Un drame qui a profondément marqué ce coin de Bourgogne.



Covid-19 : « Déguiser un refus de vaccination en non-semblance de la mauvaise foi »

Des médecins, infirmiers, aides-soignants et psychologues des secteurs hospitaliers publics et privés mais aussi de médecine de ville protestent, dans une tribune au « Monde », contre l'instrumentalisation de la crise de l'hôpital public par les manifestants hostiles à la vaccination obligatoire et au passe sanitaire.



Covid-19 dans le monde : nombre inégalé de morts en Russie, nouveau tour de vis à Sydney

Les autorités russes ont fait état samedi de 819 décès liés au Covid-19 en vingt-quatre heures. Les restrictions vont être renforcées à Sydney, la plus grande ville d'Australie, qui entre dans sa huitième semaine de confinement.



Travail : « Rémunérer des activités auparavant réalisées sans contreparties matérielles n'est pas neutre »

Dans un contexte de crise sanitaire et avant l'élection présidentielle de 2022, l'économiste Etienne de L'Estolle et la sociologue Julie Oudot analysent, dans une tribune au « Monde », les évolutions des mondes du travail au prisme des rémunérations et parmi elles, celles propres aux frontières de ce qu'on entend par « travail ».



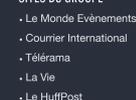
La France va boycotter la conférence de Durban de l'ONU sur le racisme

Alors que plusieurs pays ont déjà décidé de boycotter cette réunion de suivi, la France évoque les déclarations antisémites qui y avaient été prononcées en 2001 et en 2011.



« Les tirs continuent, mais la ville est tombée » : en Afghanistan, la foudroyante offensive des talibans

Après la chute de Kandahar et d'Herat jeudi, seules Kaboul et deux capitales provinciales résistent encore à l'avancée inexorable des insurgés islamistes.



La mort de Gérard Théry, artisan majeur du développement des télécoms en France

Nommé en 1974 comme directeur général des télécommunications, ce polytechnicien, mort le 18 juillet, à l'âge de 88 ans, a restructuré en profondeur toute la filière des télécoms permettant ainsi à la France de rattraper son retard. Il a été l'un des pères du Minitel.



Services

Le Monde | Ateliers

Conférences sur l'Histoire de l'art

Bénéficiez de 10 % de réduction sur nos cours avec votre abonnement.

Réserver

Formations de langues Avec Gymglish

Cours d'anglais

Cours d'espagnol

Cours d'italien

Cours d'allemand

Cours d'orthographe

Découvrez nos offres

Offrez un cours de langue

Tous nos cours de langues →

Formation professionnelle Avec Top Formation

Formation en informatique

Formation en management

Formation en sécurité

Formation de commercial

Formation de photographe

Formation en secrétariat

Formation en bien-être

Toutes nos formations →

SERVICES LE MONDE

Les ateliers du Monde

Mémorable : travailler sa mémoire

Mots croisés / Sudoku

Résultats élections

Education

Gastronomie

GUIDES D'ACHAT LE MONDE

Les meilleures imprimantes laser

Les meilleurs aspirateurs robots

Jeux de société pour adultes

CODES PROMO

Codes promo

Black Friday

Soldes

LE MONDE À L'INTERNATIONAL

Le Monde in English

Algérie

Belgique

Canada

Côte d'Ivoire

Mali

Maroc

Sénégal

Suisse

Tunisie

SERVICES PARTENAIRES

Découvrir le jardinage

Dictionnaire de citations

Hits du moment

Formation professionnelle

SITES DU GROUPE

Le Monde Evénements

Courier International

Télérama

La Vie

Le HuffPost

L'Obs

Le Monde diplomatique

La société des lecteurs du Monde

Talents

Source Sûre

Le Club de l'économie

M Publicité

Avis de décès dans Le Monde

NEWSLETTERS DU MONDE

Recevoir les newsletters du Monde

APPLICATIONS MOBILES

Sur iPhone | Sur Android

ABONNEMENT

Archives du Monde

S'abonner

Se connecter

Consulter le Journal du jour

Événements abonnés

Jeux-concours abonnés

Contactez Le Monde